

Simulation logement

Aujourd'hui le 08/09/2019 à 16:42:48 vous venez de faire une simulation d'aide au logement.

Le montant de votre simulation logement est estimé à partir des éléments déclarés et dépend du type de logement occupé.

> Pour un logement Non conventionné

	Le montant mensuel de l'aide au logement est estimé à	86,00€
--	---	--------

> Pour un logement conventionné

Le montant mensuel de l'aide au logement est estimé à 65,39 €

Vous allez bénéficier d'une réduction de loyer de solidarité (RLS) qui a pour objectif de réduire le montant de votre loyer. Elle est estimée à 21,14 € et est calculée par rapport à votre composition familiale, votre lieu de résidence et vos ressources. Une fois votre demande effectuée, ce montant sera communiqué à votre bailleur qui le déduira de votre loyer actuel.

Le gestionnaire peut vous préciser la catégorie de logement

Voici les informations que vous avez saisies

Vous vivez seul(e). Votre code postal est 38400. Vous déclarez être né(e) le 07/03/1996.

➤ Votre situation

Vous louez avec une ou plusieurs personnes un studio, un appartement ou une maison meublée.

> Montant de votre loyer

Vous payez un loyer de 410,00 euros par mois de votre colocation, location de meuble comprise.

Le logement est occupé par 3 colocataires.

> Votre situation professionnelle

Vous n'êtes pas bénéficiaire du Rsa.

Vous êtes étudiant(e) et vous n'avez pas d'activité professionnelle.

➤ Vos ressources 2017

Aucun revenu déclaré



Simulation logement

▶ Vos autres revenus 2017

Aucun autre revenu déclaré

▶ Vos charges et déductions 2017

Aucune charge ni déduction déclarée

> Déclaration de patrimoine

Vous déclarez détenir un patrimoine mobilier.

Ce patrimoine mobilier produit des revenus non imposables

Valeur de patrimoine mobilier du foyer	Vous
Valeur mobilière non imposable	5000 €

Vous déclarez ne pas détenir d'autre patrimoine mobilier.

Vous déclarez ne pas détenir de patrimoine immobilier.